

La Plume _____ de la Farandole #25

Septembre - décembre 2025 —

_____ Pays des Achards

www.cc-paysdesachards.fr



Bon à savoir

Service Public de la Petite Enfance – SPPE

Un nouveau référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant est apparu en juillet 2025. Vous pouvez le retrouver en ligne sur le padlet.

PAGEMPLOI

Depuis début juillet, le site pajemploi a changé d'adresse. Il faut maintenant vous rendre sur urssaf.fr.



Réforme du complément de libre choix du mode de garde (CMG)

Concerne uniquement l'emploi direct (CMG-ED) et non le CMG « structure »

Le CMG est une prestation familiale qui permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants au domicile d'un assistant maternel.

À partir du 1^{er} septembre, le calcul du montant du CMG est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles : nombre d'enfants à charge et niveau de ressources. La prestation sera adaptée selon le choix du mode d'accueil et les besoins d'accueil des familles.

La réforme vise à mieux accompagner financièrement les parents ayant des besoins d'accueil importants ou des revenus modestes. Le CMG s'adaptera au nombre d'heures d'accueil dont les familles ont besoin et sera calculé en tenant compte des ressources des parents.

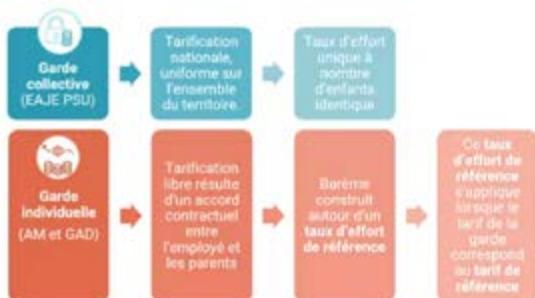
En quoi consiste cette réforme ?

La réforme comporte 3 mesures :

- Le reste à charge des familles sera calculé en tenant compte de leurs revenus et du nombre d'enfants à charge. La participation des familles dépendra directement du nombre d'heures auxquelles elles recourent chaque mois pour la garde de leur enfant. La prestation de la Caf viendra compléter cette participation : elle sera d'autant plus élevée que les ressources des familles sont faibles et/ou que leurs besoins de garde sont importants (dès septembre 2025).
- Pour les familles monoparentales, la possibilité de recourir au CMG sera étendue jusqu'aux 12 ans des enfants contre 6 ans jusqu'alors (dès septembre 2025).

- Pour les parents séparés, chaque parent pourra bénéficier du CMG, dès lors qu'il accueille ses enfants dans le cadre d'une résidence alternée, s'il remplit les conditions nécessaires (dès décembre 2025).

LE NOUVEAU MODELE TARIFAIRE DU CMG-ED A ÉTÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DE L'OFFRE INDIVIDUELLE



- Pour les **AM**, le tarif inclut :
 - Les éléments de salaire soumis à cotisation
 - Les frais annexes : indemnités d'entretien et frais de repas
- Pour la **GAD** : éléments de salaire soumis à cotisations
- Le **tarif de référence** retenu pour 2025 a été calculé comme la médiane des tarifs horaires observés sur l'ensemble du territoire en 2024 et revalorisée selon la progression du Smic entre 2024 et 2025

Tarifs horaires de référence 2025
 4,85 € pour les AM
 10,38 € pour la GAD

- Ces valeurs seront revalorisées chaque année en fonction de la progression du SMIC

GAD = Garde à domicile

L'objectif de la réforme est d'égaliser le reste à charge entre un accueil en micro-crèche PSU (prestation service unique) et un accueil chez un assistant maternel. C'est-à-dire que si l'assistant maternel est rémunéré au coût d'horaire de référence (4.85 euros/heure, frais de repas et indemnité d'entretien inclus) l'employeur aura le même reste à charge que s'il l'enfant était accueilli en crèche PSU.

LE TAUX D'EFFORT RÉEL DÉPEND DU TARIF EFFECTIVEMENT PRATIQUÉ PAR L'EMPLOYÉ

Lorsque le **tarif pratiqué par l'employé est identique au tarif de référence**, le TEH est le même que celui appliqué aux revenus dans le cadre d'un accueil en crèche PSU.

TEH d'une famille avec 1 enfant à charge recourant à un AM qui pratique le tarif de référence

Tarif 4,85€/h	TEH CMG 1 enfant à charge	TEH PSU 1 enfant à charge	= 0,0619%
---------------	---------------------------	---------------------------	-----------

Exemple pour un AM

Si le tarif réel pratiqué est **plus faible** que le tarif de référence, le TEH appliqué sera plus bas

AM avec un tarif inférieur au tarif de référence

Tarif 3€/h	TEH CMG 1 enfant à charge	= $\frac{3}{4,85} \times 0,0619\%$	= 0,0383%
------------	---------------------------	------------------------------------	-----------

Si le tarif réel pratiqué est **plus élevé** que le tarif de référence, le TEH appliqué sera plus élevé

AM qui pratique un tarif supérieur au tarif de référence

Tarif 7€/h	TEH CMG 1 enfant à charge	= $\frac{7}{4,85} \times 0,0619\%$	= 0,0894%
------------	---------------------------	------------------------------------	-----------

Plafonds horaires 2025
 8 € pour les AM
 15 € pour la GAD

Le tarif horaire est plafonné : Le montant des 2 volets du CMG - rémunération et cotisation - sera calculé dans la limite du tarif plafond, l'écart entre le tarif pratiqué et le tarif plafond restera intégralement à la charge de la famille.

Les parents n'auront aucune démarche à faire. Ils seront donc informés du montant de leur CMG lors de leur déclaration de septembre 2025.

Pas de modifications particulières pour vous, pas d'obligation non plus.

L'école des Loisirs

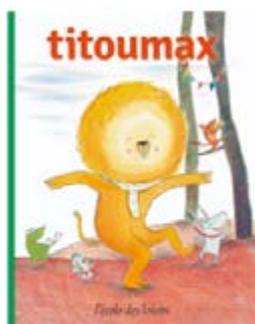
Comme à chaque rentrée, le RPE vous propose de vous abonner à "L'école des Loisirs" pour l'année 2025-2026 afin de bénéficier du tarif de groupe.

Deux façons de vous abonner :

- Par internet par paiement sécurisé sur le site abonnements.ecoledesloisirs.fr en mentionnant les coordonnées du RPE lors de votre abonnement.
- En nous retournant un bulletin d'inscription (nous en apporterons en matinée d'éveil ou vous pouvez nous en demander).



Bébémamax
Jusqu'à 3 ans



Titoumax
De 2 à 4 ans



Minimax
De 3 à 5 ans

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de L'école des Loisirs.

Retour sur...

Matinée Nature

2 matinées animées par Antonine Lefebvre de l'association Branché.e nature ont été proposées par le RPE.

L'idée de ce projet est de proposer un espace de découverte et d'exploration en pleine nature pour les assistants maternels et les enfants accueillis. C'est aussi rendre l'enfant acteur de ses expériences. L'adulte crée une atmosphère favorisant la découverte et l'expérimentation autonome, tout en se rendant disponible pour éveiller les intérêts et accompagner la curiosité naturelle du jeune enfant.

Au mois de mai, 6 assistantes maternelles et 18 enfants ont pu participer à une matinée d'éveil à la nature, à la Baudrière, site du lac du Jaunay à Saint Julien des Landes.

En juin, 7 assistantes maternelles et 22 enfants

ont participé à une balade contée dans le parc de la Malandrie aux Achards.



Théâtre d'ombres chinoises

Le mardi 4 mars 2025, nous avons eu l'honneur d'avoir une présentation de théâtre d'ombres par une assistante maternelle de Beaulieu-sous-la-Roche.

Un grand merci à Angélique LENOIR pour ce partage. Pour mener à bien son projet, Angélique s'est inspirée du livre « Le petit flocon de neige ».

Lors de cette matinée à Martinet, 5 assistantes maternelles et 13 enfants étaient présents. Bravo pour ce beau moment d'émerveillement !



Matinée cirque

L'objectif étant :

- De faire découvrir un lieu artistique aux enfants du Territoire.
- De proposer un projet autour de l'éveil corporel et sensoriel en utilisant les arts du cirque.

Ces ateliers étaient encadrés par l'Ecole du cirque et de trapèze des Achards. 17 assistant(e)s maternel(le)s et 52 enfants y ont participé.

Une expérience riche en nouvelle découverte pour chacun et chacune !

Classe passerelle

Cette année, 3 assistantes maternelles et 9 enfants ont eu l'opportunité de découvrir une classe de maternelle, de s'amuser dans une cour d'école et d'interagir avec des élèves. Mme Tschan, institutrice à l'école du Girouard, nous a permis de découvrir un instant « la vie à l'école ». C'est une vraie chance qui peut permettre aux futurs écoliers de mieux appréhender la rentrée et de faciliter cette transition entre le mode d'accueil individuel et la vie en groupe.



Spectacle d'été



La compagnie Le Wagon Lune a présenté le spectacle "Moustique et bout d'ficelle" le 26 juin 2025 à Sainte-Flaive-des-Loups. Une parenthèse musicale, poétique et joyeuse. Une limace qui passe dans le jardin, puis deux petites bêtes, puis trois... Et un moustique plein d'énergie ! Et pique ! Ce n'est pas moins d'une centaine d'enfants et 33 assistantes maternelles qui ont assisté à ce spectacle musical très coloré, qui a fait rire petits et grands. Les enfants sont repartis avec une petite carte du spectacle en souvenir et des étoiles plein les yeux.

Matinée XXL

Jeudi 3 juillet, 16 assistantes maternelles et 46 enfants se sont retrouvés à Sainte-Flaive-des-Loups pour un moment convivial et festif afin de clôturer l'année.

Les enfants ont pu se retrouver entre eux et cela a permis aux professionnels de la petite enfance de se rencontrer, d'échanger entre collègues de communes différentes lors d'une matinée plus singulière.



Des petites crêpes faites maison pour la gourmandise, bulles et sable magique ont été proposés pour un peu de joie et de légèreté.

Pascaline et Carine ont apprécié ce moment de partage et remercient les assistants maternels pour leur implication tout au long de l'année 2024-2025.

Évènements à venir

Projet Branché.e Nature

Mardi 16 septembre

Les Ouches du Jaunay, Martinet

Jeudi 9 octobre

Parc de la Malandrie, Les Achards

Mardi 4 novembre

Fief des Rainettes, Saint-Julien-des-Landes

Nous proposons de nouveau cette exploration en pleine nature avec Antonine Lefebvre !

Projet "Tous au vert, des moutons à l'horizon"

Du 20 au 24 octobre 2025

Siège de la communauté de communes

Ateliers éco-pédagogiques pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels et/ou de leurs parents, durant la première semaine de vacances de la Toussaint.

Une intervenante proposera des animations éco-pédagogiques, afin de faire découvrir les moutons, leurs soins et leur rôle dans notre environnement.

Les ateliers proposés :

- Un atelier « éveil et sens », d'une durée de 30 minutes, pour les enfants de 0 à 6 ans. Grâce à de nombreux bacs sensoriels, les enfants partent à la découverte de nouvelles sensations, en intérieur ou en extérieur.
- Un atelier « et si j'étais berger », d'une durée de 30 minutes, pour les enfants de 0 à 6 ans. Partir à la découverte du mouton et de son environnement. C'est l'occasion pour les petits et grands d'observer, d'approcher et de toucher les moutons.

Ces deux ateliers seront également proposés lors d'un temps intergénérationnel en lien avec le service prévention seniors.

L'inscription se fera auprès de l'Office du tourisme.

Matinée psychomotricité

2ème trimestre 2025

À partir du mois de septembre, nous vous proposons des matinées animées par une psychomotricienne du territoire, Sophie ORHON.

Conférence

Jeudi 9 octobre, 20h

Salle polyvalente, La Chapelle-Hermier

Une conférence sur le développement psychomoteur du jeune enfant sera proposée, animée par une psychomotricienne du territoire Sophie Orhon.



Week-end jeunesse

Samedi 11 octobre, 9h30 et 10h30

Salle socio-culturelle, Le Girouard

Spectacle pour enfants de 0 à 3 ans, « Une journée Takalédougou ». Le spectacle évoque en musique le quotidien d'un village du Burkina Faso.

Inscription auprès de l'office du tourisme.

Soirée d'information CAF

Mardi 18 novembre, 19h-21h30

France services, Les Achards

Le RPE vous propose une soirée d'échange sur vos droits aux prestations, animée par Aurélie PASQUIER professionnelle au sein de la CAF de Vendée, qui est chargée des aides spécifiques en faveur des assistants maternels sur le territoire.



Spectacle de Noël

Mardi 16 décembre, 9h30 et 10h30

Salle polyvalente, Martinet

Valérie Danet vous présentera « Toc Toc Doudou », un conte poétique doux et tendre avec une petite touche de magie dans lequel langue des signes et langue orale se côtoient et s'approvoisent.



lien du PADLET

Nous contacter, nous rencontrer

RPE Farandole

02 72 78 10 30 • rpe@cc-paysdesachards.fr

Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton

85150 Les Achards

Réalisation : les services de la CCPA

